



PROCURATION

Rappel : Un représentant peut voter, en tout ou partie, pour deux associations du comité départemental/régional dans lequel il est licencié au maximum.

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Représentant le club :

Détenantvoix (indiquez le nombre de voix selon le tableau de répartition fourni)

Donne procuration à :

Mme/Melle/M.....
(rayer la mention inutile) (nom et prénom)

Représentant l'association :

Pour me représenter lors des différents scrutins organisés au cours de l'Assemblée Générale Elective
du Comité Régional Bretagne,
le 15 décembre 2024 à Rennes.

Fait à

Le.....

Signature

Avertissement :

- seul ce document **original** permettra à tout représentant d'être représenté ;
- le détenteur d'une procuration devra présenter, au contrôle des mandats, la procuration originale ainsi que le mandat de la personne qu'il représente.